DIU Formation à la fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA061 (Présentiel) / DIA071 (À distance)

Responsables de l'enseignement : Pr Anne-Sophie Rigaud,

Coordinateurs pédagogiques : Dr Serge Reingewirtz & Dr Matthieu Piccoli

Forme de l'enseignement : Présentiel ou distanciel (en captation)

Université partenaire : Sorbonne Université

Attention : choisir le DIU adapté à vos objectifs :

Inscrivez-vous au DIU de coordination gérontologique (DIB301) complété par le DIU de médecine de la personne âgée si vous souhaitez avoir la possibilité :

* D'exercer la gériatrie en milieu hospitalier, la coordination territoriale et la coordination en Ehpad.
* De valider votre formation de base devant :
  * La COMMISSION D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE D'EXERCICE parce que vous êtes Lauréat(e) du concours des EVC (LISTE A, B ou C)
  * La COMMISSION DE 1ERE INSTANCE DE QUALIFICATION EN GERIATRIE
  * La COMMISSION NATIONALE D'EXERCICE EN GERIATRIE PAE

Inscrivez-vous au DIU de médecin coordonnateur d'Ehpad DIA061 (Présentiel) / DIA071 (À distance) si vous souhaitez avoir la possibilité :

* d'exercer comme médecin coordonnateur d'Ehpad

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

L'objectif du DIU est d'acquérir les connaissances nécessaires pour exercer efficacement et pleinement la fonction de médecin coordonnateur.

(Attention : choisir le DIU adapté à vos objectifs)

1. Inscrivez-vous au DIU de coordination gérontologique (DIB301) complété par le DIU de médecine de la personne âgée si vous souhaitez avoir la possibilité :
   * D'exercer la gériatrie en milieu hospitalier, la coordination territoriale et la coordination en Ehpad
   * De valider votre formation de base devant :

- La commission d'autorisation ministérielle d'exercice parce que vous

êtes Lauréat(e) du concours des EVC (liste A, B ou C)

- La commission de 1ère instance de qualification en gériatrie

- La commission nationale d'exercice en gériatrie PAE

2. Inscrivez-vous au DIU de médecin coordonnateur d'Ehpad DIA061 (Présentiel) / DIA071 (À distance) si vous souhaitez avoir la possibilité

   * D'exercer comme médecin coordonnateur d'Ehpad

COMPÉTENCES VISÉES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 juin 2025

A l'issue de la formation l'apprenant sera capable de :

* Acquérir des connaissances fondamentales
* Étudier la politique médico-sociale, la législation et l'évolution du secteur : de l'hospice à l'EHPAD
* Comprendre les besoins et les spécificités des résidents en EHPAD
* Identifier le rôle et les responsabilités du médecin coordonnateur

Développer des compétences pratiques :

* Organiser et gérer le fonctionnement d'un EHPAD
* Mettre en place un programme de soins individualisés basé sur des objectifs précis
* Renforcer les compétences en gériatrie et s'initier au management

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIA061 (Présentiel) / DIA071 (A distance)

Volume horaire : 80 heures

Calendrier : du 8 janvier au 19 juin 2026

Rythme : 6 sessions de cours théoriques de 2 jours de janvier à juin

Lieu : Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Un programme définitif vous sera envoyé en début d'année universitaire

OBJECTIFS THÉORIQUES (70 heures)

I - ACQUISITIONS DES CONNAISSANCES FONDAMENTALES

A) Législation et politique médico-sociale : de l'hospice à l'EHPAD Historique

* Évolution de la réglementation
* Les différents types de structures
* Les organismes de contrôle et de paiement
* La réforme de tarification
* EHPAD : statuts, règles de fonctionnement, règlement interne, missions

B) La personne âgée en EHPAD

* Démographie : place de la personne âgée dans la société
* Évolution démographique
* Rôle de la famille
* Domicile ou institution
* Réseaux et filières de soins
* Personnes âgées en institution : droits et libertés, aspects psychologiques et risques liés à l'institution

C) Économie de la santé

* Retraite, APA, couverture sociale, CMU, mutuelles
* Notion de maîtrise des dépenses
* Protection des biens, héritage, contrats obsèques

D) Législation du travail – Droits et devoirs du coordonnateur

* Textes législatifs, droit du travail
* Statut du coordonnateur
* Responsabilité civile et pénale
* Relations avec les médecins libéraux
* Clarification de la fonction coordonnateur / prescripteur
* Contrat, convention d'exercice, rôle du conseil de l'ordre
* Fiche de poste, de missions
* Notions sur le fonctionnement institutionnel, organisation hiérarchique, règlement intérieur
* Modalités de recrutement et d'exercice

II - LE « SAVOIR-FAIRE »

A) Organisation et fonctionnement d'un EHPAD

* Projet d'établissement, projet de vie
* Projet de soins

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 juin 2025

* Démarche qualité : évaluation Angélique
* Visite de conventionnement :
* Dossier médical, Dossier de soins
* Notion de procédures et protocoles
* Gestion des situations à risque
* Législation et réglementations; sécurité alimentaire, des locaux; hygiène
* Les différents comités (CLIN, du médicament, hémovigilance, d'établissement, CHSCT …)
* Gestion de la pharmacie
* Création et/ou contribution à un réseau de soins
* Mise en place d'une filière de soins
* Rapport d'activité médicale
* Dotation en effectifs
* Analyse d'un pratique d'un budget

B) Évaluations et Projet de Soins

* Évaluation, grilles d'autonomie : utilisation de la grille AGGIR
* Évaluation de la charge en soins techniques : Modèle PAHOS
* Évaluation des soins
* Élaboration du projet de soins individualisé

III - LE « SAVOIR-ÊTRE »

* Valorisation des compétences gériatriques – Introduction au management
* Les pièges à éviter
* Bases du management d'une équipe
* Savoir motiver une équipe
* Dynamique de groupe, groupe de parole
* Relations avec les familles et avec les résidents
* Formation des soignants
* Gestion des crises et des conflits
* Analyse et synthèse

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Equipe pédagogique

* **Responsable pédagogique :** Pr Anne-Sophie RIGAUD, Professeur en médecine nommée à Université Paris Cité. Elle est spécialisée dans le vieillissement et la médecine gériatrique avec une orientation en neuropsychiatrie et notamment les pathologies neurodégénératives et les troubles psychiatriques du sujet âgé.
* **Coordinateur pédagogique :** Dr Serge REINGEWIRTZ, gériatre, coordonne le DIU de médecine coordonnateur d'Ehpad de Université Paris Cité depuis 2001.
* **Coordinateur pédagogique :** Dr Matthieu PICCOLO est PH, ancien chef de clinique à l'université de Paris en 2017. Il est spécialisé dans gériatrie.

Autres membres de l'équipe pédagogique :

BADESCU Mihail / BARTHELEMY Florence / BAYLE Catherine / DEPINARDE Laure / FEUILLEBOIS Brigitte / JACQUIER Gwenaelle / LOPES Philippe / PLICHART Matthieu / SOUDANI Martine

Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

* d'échanger des fichiers, des données
* de partager des ressources, des informations
* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 35 heures

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 juin 2025

Admission

Médecins inscrits (ou en cours d'inscription) à l'ordre des médecins ou ayant validé une procédure d'autorisation d'exercice (PAE)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission")

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1820 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **1820 €**
* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes
  * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1180 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 1 sept. 2025

Date de fin de candidature : 30 nov. 2025

Date de début de la formation : 8 janv. 2026

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)
Anne-Sophie RIGAUD

Coordinateur pédagogique
Serge REINGEWIRTZ

Coordinateur pédagogique
Matthieu PICCOLI

Secrétariat pédagogique
brc-secretariat-rigaud@aphp.fr

Gestionnaire de formation continue
Marilyn DACQUAY
marilyn.dacquay@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 juin 2025